

## VILLENEUVE-DE-BERG

# Gaz de schiste : le collectif solidaire du maire

La réunion vendredi a resserré un peu plus encore les rangs autour de Claude Pradal suite au recours déposé au tribunal administratif contre son arrêté interdisant les forages et l'exploitation du gaz de schiste sur la commune. Il a rappelé qu'il avait confié sa défense à Maître Hélène Bras de Montpellier, ainsi que beaucoup d'autres élus dans le même cas comme le confirmait le conseiller général Jean-Paul Roux pour son cas personnel à la mairie de Lussas.

Le rapport de la commission indépendante remis hier au ministère de l'Écologie laisse les membres du collectif dubitatifs et inquiets. Claude Pradal remarque « qu'à aucun moment la

mission ne parle d'abroger le décret attribuant les permis alors qu'elle avance des arguments que nous ne pouvons pas entendre : la France est parmi les pays les plus prometteurs... L'intérêt que porte à notre pays les grands opérateurs pétroliers et gaziers permettrait de limiter le déficit de la balance commerciale... il serait dommage pour l'économie nationale et l'emploi que notre pays aille jusqu'à s'interdire de disposer d'une évaluation approfondie... Ils veulent même nous acheter en préconisant une révision de la fiscalité pétrolière au profit des collectivités locales ».

Même si le rapport repousse à deux ou trois ans « les décisions rationnelles

sur l'opportunité de l'exploitation du gaz de schiste », le collectif villeneuvois entend « ne rien lâcher non plus » et envisage d'ores et déjà en liaison avec le collectif 07 et les autres collectifs locaux d'autres grandes manifestations (dont le 7 mai à Villeneuve, notre édition d'hier en page 3) avant le vote du parlement en mai sur l'annulation des permis. Renouveler l'énorme mobilisation du 26 février à la veille du vote enverrait un message fort et clair vers le gouvernement et le parlement. D'autant que la promesse d'une fracturation "propre", notamment l'absence de pollution des nappes phréatiques, relève aujourd'hui encore de l'utopie.



Le bureau commente le rapport remis au gouvernement.